

M RÉS

**ALLEZ VOIR PLUS LOIN SI ON Y EST.
VOUS VERREZ QU'ON Y EST.**

Couverture : THE DIGITAL TELLERS - Credit photo : © Stéphane Prodent

DOSSIER DE PRESSE **M RÉS EST ARRIVÉ DANS LE VOIRONNAIS !**

CONTACT PRESSE : Anthony DE MAÑAS
anthony.demanas@smmag.fr - 06 72 21 76 95



Une nouvelle gamme de services de mobilité est arrivée dans le secteur du Voironnais depuis le début de septembre 2024 suite au transfert de la compétence par le Pays Voironnais au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.

Retour sur le transfert de compétences et les évolutions pour les usagers.

SOMMAIRE

Les mots d'introduction du Président du Pays Voironnais, Bruno CATTIN et du Président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, Sylvain LAVAL.

- 1 UNE DÉMARCHE GLOBALE :
LE TRANSFERT PAR LE PAYS VOIRONNAIS DES
COMPÉTENCES MOBILITÉS AU SYNDICAT MIXTE
DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE (SMMAG)**
- 2 20 ANS D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS
EN COMMUN DANS LE PAYS VOIRONNAIS**
- 3 LE SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE
GRENOBLOISE**
- 4 L'OFFRE DE MOBILITÉ DANS LE PAYS VOIRONNAIS**
- 5 ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC À VOIRON,
LE 18 JUIN 2025**



**Annexes : Dénomination des nouvelles lignes pour septembre 2025
et correspondance avec les lignes actuelles.**

Sylvain LAVAL, Président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise



“ Cette arrivée de M réso dans le Pays Voironnais est le fruit d’une volonté politique forte, d’un travail de collaboration intense et d’intelligence territoriale, portés de longue date.

Cette arrivée du Pays Voironnais constitue un tournant majeur pour l’ensemble des usagers.

M réso unifie maintenant les différents réseaux qui existaient sur le territoire du Pays Voironnais, du Grésivaudan et de Grenoble Alpes Métropole.

Auparavant, suivant la localisation de son logement, plusieurs réseaux de transports en communs cohabitaient avec des niveaux de services et des tarifications différenciés générant des complexités de prix pour les usagers.

C’est une grande fierté collective que d’avoir pu en arriver là, que d’avoir réussi à parvenir à ce résultat, que d’avoir pu mettre en place sur ce grand territoire un seul réseau offrant un nouveau service public au bénéfice des habitants.

M réso s’adapte encore mieux à leurs besoins et leurs bassins de vie en s’affranchissant des limites administratives.

Cette arrivée coïncide également avec les 20 ans du réseau de transports en commun du Pays Voironnais. A l’âge de la maturité, ce service rejoint M réso. Une nouvelle marche est franchie pour développer un service public de plus grande qualité aux usagers qui vont ainsi pouvoir bénéficier de tarifs plus avantageux pour un réseau plus étendu. ”

Bruno CATTIN, Président de la Communauté d’Agglomération du Pays Voironnais



“ Le réseau de transport du Pays Voironnais a fêté ses 20 ans fin 2024. Il s’est structuré et développé au fil des ans autour d’un acteur majeur : l’usager. Notre boussole a toujours été de faciliter les déplacements des usagers, avec un souci permanent de répondre au mieux à ses besoins. Le réseau de transport est un atout majeur de notre territoire et nous veillons au quotidien à toujours améliorer le service rendu.

L’arrivée de M réso dans le Pays Voironnais est le sens logique de l’histoire, si l’on veut continuer à simplifier et faciliter les déplacements du quotidien. Un réseau unifié mais néanmoins toujours adapté aux besoins des usagers du territoire, une tarification répondant aux enjeux, et des services innovants à venir. ”

UNE DÉMARCHE GLOBALE : LE TRANSFERT PAR LE PAYS VOIRONNAIS DES COMPÉTENCES MOBILITÉS AU SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE (SMMAG)

Le SMMAG : le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, se situe au cœur de toutes les mobilités sur une aire géographique comprenant 123 communes et près de 650 000 habitants. Ses missions reposent sur l'organisation et la mise en place des modes de déplacements.

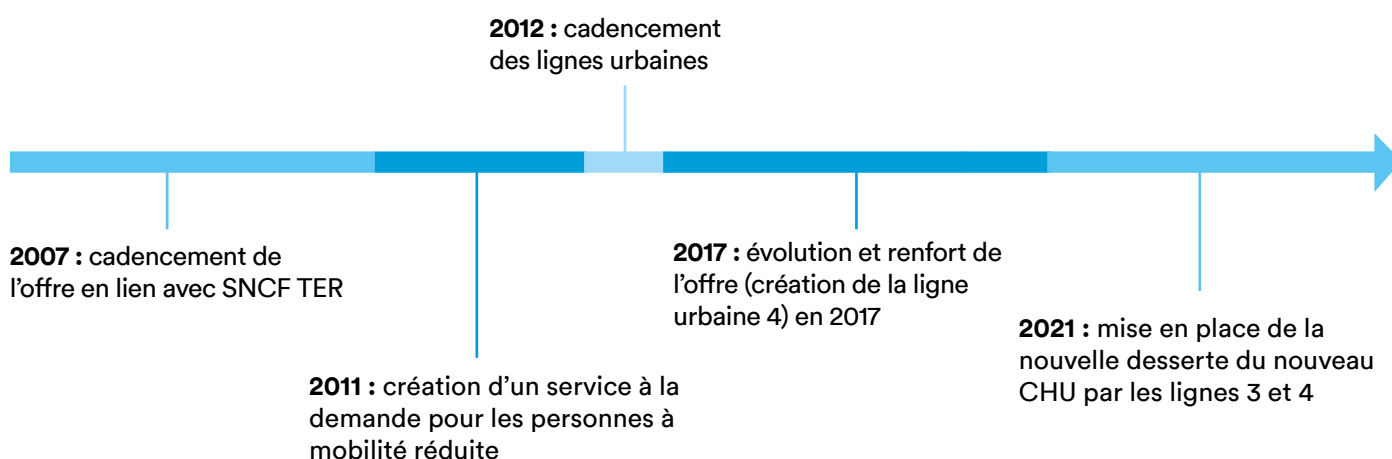
Depuis le 2 septembre 2024, M réso est arrivé. Il unifie les réseaux de transports en commun sur l'aire de la Métropole de Grenoble et du Grésivaudan et intègre certaines lignes de la Région en améliorant l'offre par l'augmentation des fréquences et des amplitudes horaires avec une tarification harmonisée et simplifiée et un renforcement de la tarification solidaire.

Depuis, le 1^{er} janvier 2025, le Pays Voironnais a officiellement rejoint cette aventure en transférant l'entière responsabilité de sa compétence mobilité au SMMAG. Les missions du SMMAG auparavant concentrées sur les transports en commun ont beaucoup évolué ces dernières années au regard des besoins et des innovations en matière de déplacements. Les enjeux de mobilités sont essentiels, aujourd'hui, pour construire les offres nécessaires et attendues des usagers pour les déplacements de demain.

20 ANS D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE PAYS VOIRONNAIS

Le Pays Voironnais, devenu compétent en matière de transport public en 2000, a tout d'abord mis en œuvre un réseau de transports en commun scolaire dès 2002. L'offre a ensuite été optimisée et rendue accessible à tous en décembre 2004 avec la création des lignes urbaines, interurbaines et du transport à la demande.

Par la suite, le réseau n'a cessé d'être renforcé pour une meilleure qualité de service :



En parallèle, d'autres évolutions notables ont permis notamment de rendre accessible le réseau à tous :



La mise en place d'une **tarification solidaire** reposant sur les revenus du foyer.



La création et le développement de l'**Agence de mobilité** depuis 2015.



La **mise en accessibilité** de plus de 400 arrêts du territoire, ainsi que des véhicules de lignes commerciales fréquentes et sur réservation.



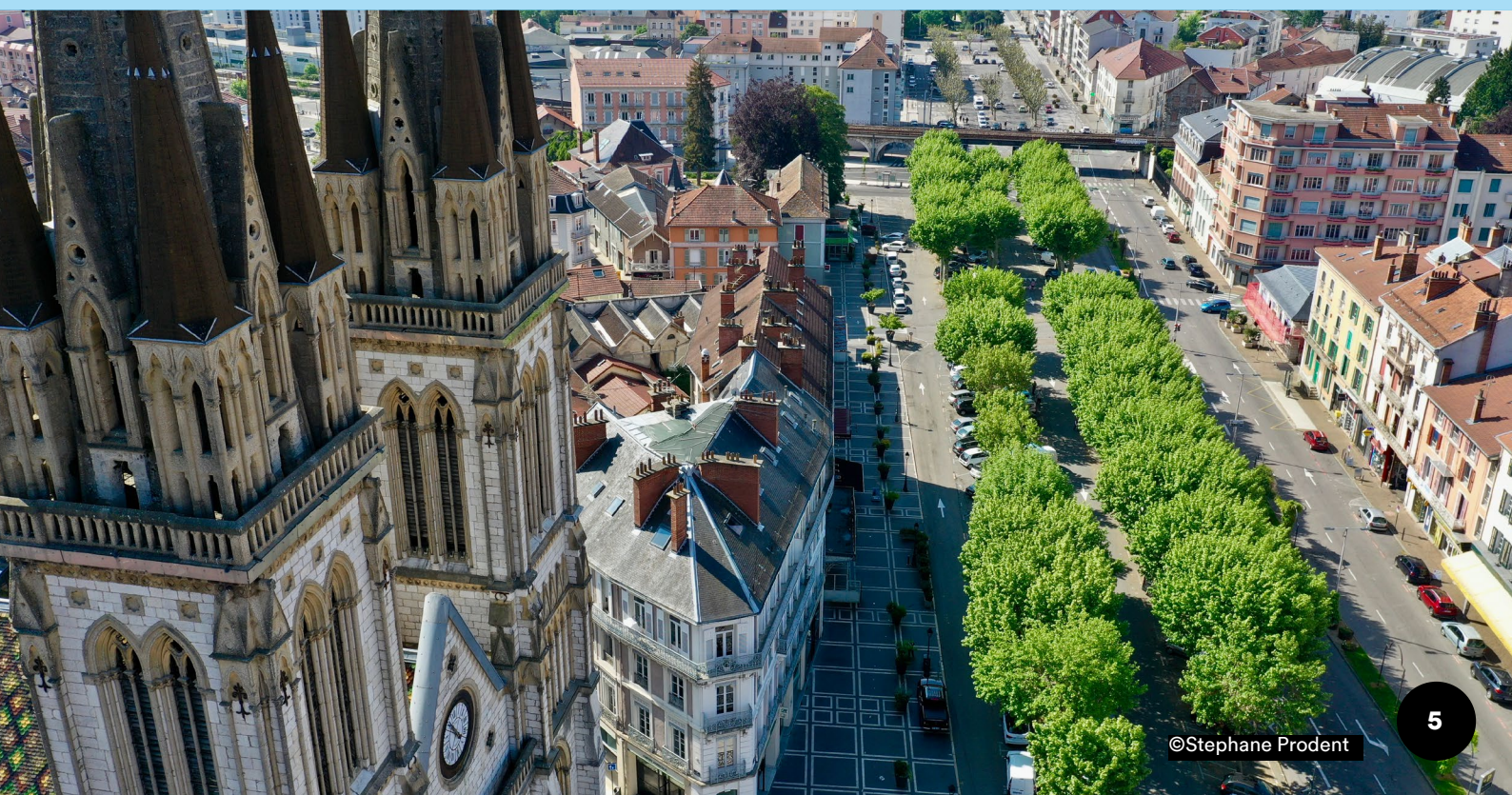
Le développement de la **vente en ligne**.

Mais également, la médiation dans les transports ou la promotion des transports publics en continu sur l'ensemble du Pays Voironnais.



Le réseau de transports du Voironnais a eu 20 ans d'existence en décembre 2024 et est aujourd'hui composé de 95 lignes :

- > 4 lignes urbaines
- > 10 lignes interurbaines dont une estivale
- > 7 lignes de transport sur réservation
- > 1 service réservé aux personnes à mobilité réduite
- > 73 lignes scolaires



Quelques chiffres clés du réseau du Pays Voironnais :



9 723 clients réguliers

abonnés ou utilisant des titres occasionnels nominatifs du Voironnais – hors titres M réso et cars Région reconnus sur les lignes.



0,9 million d'euros de recettes

provenant de l'achat des titres et abonnements au réseau de transports en commun par les usagers.



6 800 montées

par jour en semaine, en moyenne.



7,68 / 10 :

c'est la note reçue suite à l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers du réseau.

Le volet intermodalité

En parallèle de l'évolution du service de transports en commun, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a également travaillé sur le développement de l'intermodalité et la complémentarité des services au fil des années :

- > Aménagement des pôles d'échanges multimodaux,
- > Création de parkings-relais,
- > Promotion du covoiturage et de l'autopartage,
- > Adoption d'un schéma cycle sur 10 ans dont les premiers aménagements ont été inaugurés en 2023...

Aujourd'hui, le SMMAG, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités vient prendre le relais sur ces sujets, en mutualisant et développant les moyens et l'impact des politiques tout en répondant aux enjeux des territoires qui le composent.



Campagnes de communication du SMMAG faisant la promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et les aménagements réalisés.

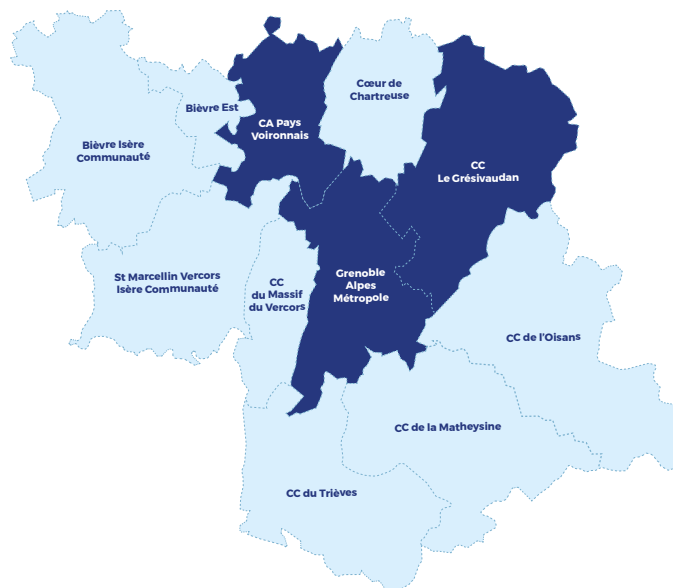
LE SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE.

Le SMMAG regroupe les Autorités Organisatrices des mobilités de Grenoble Alpes Métropole, de la Communauté de Communes le Grésivaudan et de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Sa mission : organiser les mobilités au service des territoires.

Avec son périmètre pensé et réfléchi en termes de bassin de vie, le SMMAG est en mesure d'apporter des réponses cohérentes aux besoins de mobilités des habitants :

- > disposer d'une **offre lisible**, d'une **tarification claire**,
- > **voyager facilement** sur un périmètre urbain, péri-urbain et rural ;
- > **combiner les mobilités** (transports en commun, covoiturage, modes actifs, cars interurbains, et même train).



Pour se faire, le SMMAG a créé  :
la marque des mobilités de l'aire grenobloise.

Elle regroupe l'ensemble des services de mobilité proposés, comprenant :

-  M réso, le réseau de transports en commun de l'aire grenobloise,
-  M covoit' et les 3 services de covoiturage, complémentaires et adaptés aux différents usages,
-  Mvélo+, le service de location de vélo (tout type) et de places de consignes sécurisées,
-  5 agences de Mobilité réparties sur l'ensemble du territoire pour permettre aux usagers d'être accompagnés dans leurs démarches liées à leurs déplacements,
-  M'PRO, le dispositif d'accompagnement des entreprises dans la mise en place de leur Plan de Mobilité Employeur,
-  L' Appli , l'outil numérique de tous les déplacements sur l'aire grenobloise qui permet d'obtenir des titres de transports, itinéraires, fiches horaires, localiser des parkings...

L'OFFRE DE MOBILITÉ DANS LE PAYS VOIRONNAIS

Les transports en commun M RÉSO

M réso, c'est le grand réseau de transports en commun de l'aire grenobloise.

LES AVANTAGES DE CETTE INTÉGRATION :

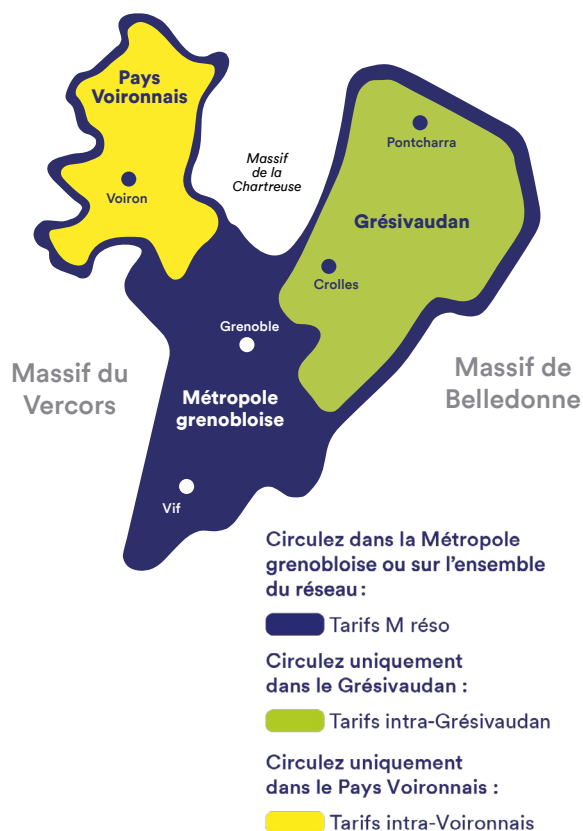
1. **Une offre de transport en commun harmonisée** (gammes de ligne) pour faciliter les déplacements quotidiens dans l'aire grenobloise.
2. **Une adaptation de l'offre** pour répondre aux besoins des territoires, par la création d'une gamme de lignes rapides pour mieux desservir la population périurbaine, comme :
 - a. Des liaisons rapides au plus près des habitants, pour des trajets de longues distances,
 - b. Une diffusion dans le cœur urbain grâce aux connexions au réseau de tramway,
 - c. L'intégration des lignes cars Région internes au périmètre du SMMAG : ,  et .
3. **Une tarification unifiée avec :**
 - a. Des tarifs locaux pour voyager dans le Voironnais (intra-Voironnais),
 - b. Des tarifs uniques pour voyager sur toute l'aire grenobloise avec l'abonnement M réso.

Une tarification solidaire et sociale s'applique sur les abonnements  M RÉSO. Elle est accessible aux habitants du Pays Voironnais sous conditions de revenus.

Plus d'infos sur : reso-m.fr/ts

L'abonnement M réso (zone bleue) permet d'économiser jusqu'à 30 € / mois pour les déplacements en direction de la Métropole de Grenoble ou du Grésivaudan (en comparaison de l'ancien abonnement cars Région).

Prix de l'abonnement M réso :
→ 68,70 € / mois



Mvélo+ dans le Voironnais

Depuis le printemps 2024, Mvélo+ a débarqué dans le Pays Voironnais avec de nombreux services :

- 🚲 La location de vélo de tout type : classique, à assistance électrique, cargo...
- 🔑 Des places de stationnement sécurisées dans 7 consignes du Voironnais,
- 📅 Un service d'animations gratuites dans les entreprises ou les communes.

Les consignes à vélo sécurisées dans le Voironnais :

- P+R Bièvre Dauphiné, à Rives (18 places)
- Halte ferroviaire Réaumont St-Cassien (18 places)
- P+R Champfeuillet, à Voiron (18 places)
- Gay Giratoire, à La Buisse (18 places)
- P+R Plan Menu, à Coublevie (24 places)
- Gare de Moirans (2 Minibox)



Une agence **Mvélo+** est disponible à Voiron, en gare routière Nord, 4 avenue Tardy. Elle est ouverte les mercredis de 13h30 à 18h30 et les samedis de 9h à 14h.

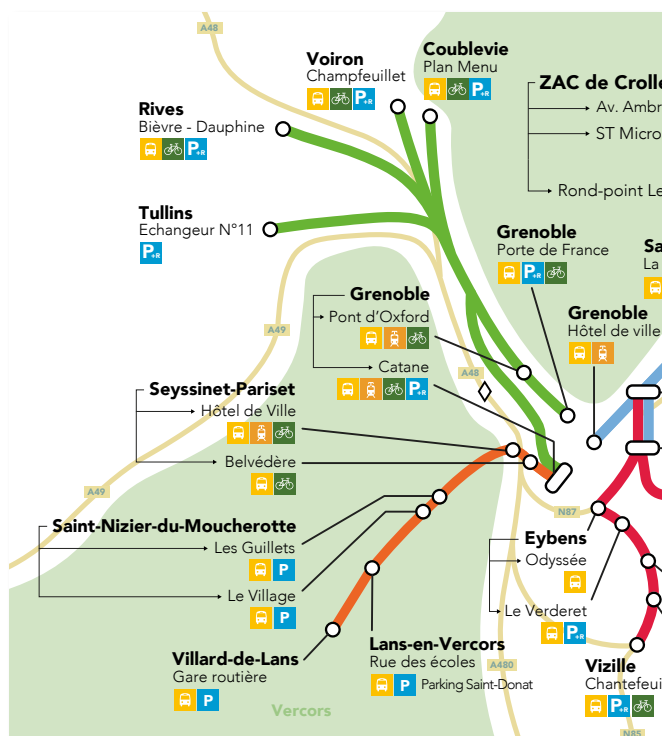
Covoiturer avec M covoit'

3 services de covoiturage publics sont proposés par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise dans le Pays Voironnais :

M covoit' : un service de covoiturage spontané, sans réservation. Ce service est disponible autour du Lac de Paladru, à Vourey, à la Buisse et à la gare de Moirans.

M covoit' : mis en place dans certaines zones d'activités, il permet de faciliter la mise en relation entre collègues pour partager ses trajets domicile-travail. Il est mis en place à Centr'Alp (environ 6 000 emplois entre Moirans et Voreppe), Champfeuillet (Voiron) ou encore le CHU (Voiron).

M covoit' : M covoit' Lignes+ reprend les codes des transports en commun pour vous proposer un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus ! 4 arrêts de départs sont disponibles dans le secteur Voironnais et au total, ce sont 12 lignes disponibles.



Cartographie des lignes M covoit' Lignes+ dans le secteur du Pays Voironnais.

En 2024, l'offre d'autopartage Citiz, voitures en libre-service 24h/24 7j/7, s'est développée dans le Pays Voironnais avec 9 voitures sur 6 stations sur Voiron, Voreppe et Moirans. 225 usagers actifs, pour des déplacements professionnels et particuliers, utilisent ce service régulièrement et le nombre d'usagers augmente chaque année. De taille citadine ou moyenne, ce service permet à chacun de louer une voiture quand il veut et adapté à son déplacement.

Par ailleurs, en zone rurale, le SMMAG accompagne des groupes d'habitants à s'organiser pour partager des voitures : c'est l'autopartage entre particuliers. Ce dispositif d'accompagnement, lancé début 2025, consiste à se réunir entre voisins pour découvrir comment et à quelle condition, il est possible de prêter ou emprunter une voiture (assurance, entretien, tarif, disponibilité).

5

ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC À VOIRON, LE 18 JUIN 2025

Dans l'objectif de présenter le panel d'offres mobilité disponible dans le Pays Voironnais, un événement grand public est organisé le 18 juin 2025, de 13h30 à 17h.



**Parvis de la Gare Routière Nord,
4 avenue Tardy – 38 500 VOIRON.**

AU PROGRAMME :

- > Des stands pour venir découvrir les différents services : Mvélo+, M réso, M covoit', SNCF TER, Citiz...
- > Des animations pédagogiques : parcours de maniabilité à vélo, démonstration d'utilisation des services (Citiz, vélo)...
- > Des activités ludiques pour s'amuser : quizz des mobilités, fresque urbaines et dégustations de produits locaux ...

**des lots
sont à
gagner**

